

Qui sont-ils pour passer outre le vote populaire ? Le vote de millions d'électeurs et électrices qui ont rendu victorieux Le Nouveau Front Populaire !!

Le soir des élections européennes, double choc. L'extrême droite arrive en tête pour la première fois depuis le régime pétainiste, et, alors qu'il a tout fait pour que ce scénario se produise, en reprenant ses thématiques sur l'immigration, la sécurité... Macron dissout l'Assemblée, il vient de commettre une faute grave ou coup de poker ?

Elu par deux fois grâce aux électeurs et électrices désirant empêcher l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir, Macron n'a cessé de banaliser et de légitimer ses idées nauséabondes. Résultat terrifiant !!

La gauche réagit très vite et le 10 juin annonce « Le Nouveau Front Populaire » destiné à vaincre l'extrême droite et gagner les législatives. Ce Nouveau Front populaire sera porté par la FI, le PS, les Ecologistes et le PCF. Avec un programme ambitieux, validé et soutenu entre autre par la CGT, car il correspond en grande partie à nos revendications, il sera le seul programme, chiffré et validé par des économistes, de cette campagne. Un programme qui met en avant le travail, le pouvoir d'achat, la justice sociale, défense des libertés, libertés syndicales, la transformation écologique...



L'extrême droite par la voix de Bardella à part l'immigration, son cheval de bataille, la retraite abandonnée, son programme est « soumis à l'audit » après les élections autrement dit un chèque en blanc.

La Presse, les médias, le gouvernement, la droite, se sont rués sur les « extrêmes » mettant dos à dos Le Nouveau Front Populaire et l'extrême droite !

Au premier tour des législatives, aucune formation n'ayant obtenu la majorité absolue, rendez-vous est donné le 7 juillet avec son cortège de désistements en faveur du candidat(e) le mieux placé en dehors du RN. Mais ce dimanche les électeurs, électrices n'ont pas fait que barrer la route au RN, ils ont majoritairement, réclamé un changement de cap politique, un désir d'égalité. Macron qui a enchaîné les 49.3, servi les riches et favorisé l'extrême droite a poussé le pays au bord du gouffre. Pour nous sur notre territoire pour la 2^e fois Neuder a bénéficié de ce report républicain, il a été encore une fois élu avec nos voix. C'est encore la gauche qui a sauvé la République !

Prochaine étape, la conquête du perchoir, car elle est déterminante dans la course à Matignon. Le Nouveau Front Populaire s'est accordé sur André Chassaingne.

Ce scrutin se fait sur 3 tours le même jour. Les deux premiers tours se font sur majorité absolue, au troisième tour la personne arrivée en tête est élu(e).

Le Nouveau Front Populaire dispose d'un peu plus de 190 député(e)s, le RN 143 en comptant les Ciotti.

Après négociations, Macroniste et LR c'est l'ancienne qui reprendra son poste ! Tout ça pour ça !

Et là qu'a fait, qu'a voté Neuder ? A-t-il su faire le report Républicain ? Lui qui s'est donné tant de mal sur nos marchés, auprès des élus pour obtenir ce report de voix, ou tout simplement cela n'est bon que pour les autres ?

Depuis deux mois nous avons un gouvernement démissionnaire qui continue de gouverner, qui vote au nom d'élus puisqu'ils se sont présentés aux législatives, pourtant pas prévu par la Constitution.

Et si dans la France de 2024, la gauche arrivée en tête des législatives, ne pouvait gouverner ? Le Nouveau Front Populaire se voit refuser la charge de former un gouvernement, avec à sa tête LUCIE CASTETS sa candidate, issue du scrutin décidé par lui tout seul Macron le divin.

Macron a terminé ses consultations et a annoncé refuser de nommer Lucie Castets à Matignon et cherche à garder la main. Depuis les européennes Macron c'est le coup d'Etat permanent et confirme son déni de démocratie ! Macron veut reprendre une nouvelle série de consultations sans LFI. Socialistes, Ecologiste et Communistes refusent la manœuvre et préparent la censure.

Où est cette démocratie dont ils se gargarisent à longueur de temps ?

Jusqu'à quand allons-nous accepter ce déni de démocratie où le peuple est pris en otage ? Le peuple est souverain.

L'extrême droite : Législative 2024

L'extrême droite a gagné un grand nombre de voix chez les retraité(e)s où elle arrive en tête avec 31 % devant la majorité présidentielle avec 29 %. Le Nouveau Front Populaire ne recueille que 20 % ! Les jeunes entre 18 et 24 ans ont voté à 48 % pour le Nouveau Front Populaire. Le Nouveau front Populaire est arrivé en tête chez les Cadres et les professions intermédiaires 34 et 35%. (Source IP-SOS pour Le Parisien).

Face à l'imposture sociale du RN, la CGT rétablit la vérité

Depuis des années, la CGT n'a eu de cesse de dénoncer [l'imposture sociale du RN](#) qui se présente comme l'allié des travailleurs, travailleuses alors qu'avec leur politique ultra libérale ils ne font que servir les intérêts des plus riches et du patronat et se servir au passage. On rétablit la vérité.

Bien que le RN dise faire du pouvoir d'achat sa priorité absolue, ils mentent !

À l'assemblée nationale, les député(e)s d'extrême droite ont voté :

Contre l'augmentation du salaire minimum (SMIC) à 1500 euros net mensuel ([source](#))

Ils-elles n'ont pas siégé en « commission des affaires sociales » pour soutenir la proposition de loi visant à indexer les salaires sur l'inflation ([source](#))

Pour le durcissement des droits à l'assurance chômage ([source](#))

Contre le gel des loyers ([source](#))

Justice fiscale : le RN donne surtout aux riches

Le RN se présente en grand défenseur du peuple, sauf que dans la réalité, ceux qu'ils défendent, tout comme Macron, ce sont le riche et ultra riche. Fidèles à leur vision ultra libérale, ils répondent d'abord aux intérêts des plus riches.

À l'Assemblée nationale ils ont voté pour :

Permettre aux plus riches d'échapper à l'impôt en payant moins d'impôts sur la succession ([source](#))

Contre le rétablissement de l'ISF (1 contre, 63 abstentions) ([source](#))

Supprimer la proposition de loi qui interdit les vols en jets privés ([source](#))

L'ensemble des député(e)s RN étaient absent(e)s lors du vote proposant [l'Augmentation du taux d'imposition de la contribution exceptionnelle sur les hauts revenus \(CEHR\)](#)

Par ses votes, le RN a participé à l'affaiblissement de notre système de soin au détriment des besoins de la population.

À l'Assemblée nationale, le RN a voté :

contre la fin des déserts médicaux ([source](#))

pour la suppression du repos dominical pendant les JO ([source](#))

Cerise sur le gâteau, le RN propose de nouvelles exonérations de cotisations sociales, à la plus grande satisfaction du patronat. Un choix politique qui détériore depuis plus de 30 ans les recettes de la sécurité sociale et donc l'accès à la santé, le droit à la retraite, la prise en charge des maladies professionnelles ou les accidents du travail.

[suite le mois prochain](#)

Urgences sociales. Les fins de mois ne doivent plus être des souffrances

Rassemblés, organisés, mobilisés, nous pourrions agir pour obtenir un relèvement de nos pensions plus en lien avec l'augmentation des coûts de la vie. Les chiffres sont parlants :

47 % des retraité(e)s ont des pensions inférieures au SMIC,

37 % ont une pension inférieure à 1000€ dont 74 % de femmes.

Les retraité(e)s représentent 13,1 % du PIB (produit intérieur brut), contre 14,6 % en 2010.

Ces chiffres démentent les propos publiés dans la presse par certains économistes libéraux, qui prétendent que les retraité(e)s ont des revenus plus élevés que les actifs, et qui demandent de ne plus indexer les pensions sur l'inflation. De 2017 à 2023 l'indice des prix a progressé de 17 % alors que nos pensions n'ont augmenté que de 7.9 %, soit une baisse du pouvoir d'achat de 9.1 % !

Pour les retraité(e)s qui ont subi la hausse de la CSG de 25 % en 2018 la perte du pouvoir d'achat s'élève à 11 % soit pour tous et toutes entre 2.8 et 4 mois de pension !

Un des derniers rapports de la DREES affirme que le nombre de retraité(e)s ayant touché le minimum vieillesse est passé de 560 000 à 700 000 en 2022. Cette situation confirme bien que beaucoup de retraité(e)s coupent ou baissent le chauffage, surveillent leur consommation d'eau, renoncent à se soigner, aux sorties, et ne font qu'un seul repas par jour.

Pour en finir avec cette situation scandaleuse, la CGT a des propositions. Augmentation du SMIC et celle des salaires entre autres, qui abonderaient les caisses de retraite et revaloriseraient les pensions.

Les urgences sociales doivent être entendues.

Les 9 organisations de retraités appellent à une journée d'action de manifestation le **MARDI 1 OCTOBRE 2024**.

Le scandale des médecins étrangers

Alors que nous manquons de médecins dans les hôpitaux, plus de 1 000 médecins à diplômes hors Union Européenne (PADHUE) n'ont toujours pas de postes du fait de l'absence de publication d'un décret en attente depuis plusieurs mois.

En effet, les modalités de reconnaissance de leurs diplômes constituent un vrai chemin de croix, alors que la grande majorité de ces médecins sont présents depuis des années en France et que les chefs de service qui les ont encadrés ont largement validé leurs compétences.

Ils exercent d'ailleurs la plupart du temps seuls et en pleine responsabilité, y compris lors des gardes de nuit et de week-end, alors que la loi prévoit normalement que leurs décisions doivent être validées par un médecin titulaire. Mais le gouvernement a mis en place en examen avec un nombre de places limité, ce qu'il faut bien appeler un concours, alors qu'il s'agissait simplement de valider leurs compétences et non pas de limiter le nombre de médecins reçus.

Ainsi, alors que nous manquons cruellement de médecins, certains sont repartis dans leurs pays, parfois même sous la contrainte de mesures d'expulsion prises par les préfets, et d'autres sont maintenus dans des situations précaires avec un simple statut d'étudiant assorti d'une rémunération de 1 700 euros brut alors qu'ils assurent une activité identique à celle des médecins hospitaliers titulaires.

Un seul exemple éclaire ce scandale, c'est celui d'un médecin occupant un poste de psychiatre à Millau qui, devant l'absence de possibilité de régulariser sa situation, est reparti dans son pays, ce qui a entraîné la fermeture de la consultation qu'il assurait, laissant les patients sans aucun recours car, face aux problèmes de démographie médicale que connaît notre pays, il n'a pas été remplacé.

Cette situation est inacceptable et constitue un nouvel exemple de la politique de casse de l'hôpital public organisée méthodiquement par le gouvernement illégitime encore en place. En effet, ce dernier a publié en urgence le 3 juillet des textes entérinant un fonctionnement dégradé des services d'urgence et il bloque le décret qui permettrait à de nombreux hôpitaux de pouvoir maintenir en poste des médecins qui, s'ils quittent leurs fonctions, entraîneront de nouvelles fermetures de lits et de services.

En début d'année, le premier ministre évoquait la possibilité de faire appel à des médecins étrangers pour répondre aux besoins dans les déserts médicaux. Aujourd'hui, alors qu'il continue à assurer sa fonction malgré son statut de démissionnaire, il ne remplit pas sa fonction en laissant ce dossier en souffrance. On voit bien là sa duplicité ainsi que celle du ministre de la Santé, avec des discours lénifiants déversés dans des médias complaisants en contradiction totale avec la réalité de terrain.

Nous avons donc là un nouvel exemple de l'urgence de la mise en **LA CHRONIQUE DE** place d'un nouveau gouvernement capable de mettre en œuvre une **CHRISTOPHE PRUDHOMME** politique de rupture avec ce que nous avons connu depuis mainte- **MÉDECIN URGENTISTE** nant trop longtemps sous le mandat d'E. Macron.





LOUIS FICHET

Louis nous a quitté ce mois de juillet 2024. Infatigable militant de la CGT, du Parti Communiste, salarié de Rhône Poulenc textile, Rhodiacéta, après une courte carrière dans la Marine Nationale, qu'il devra quitter pour raison de santé.

Elu du personnel représentant les ETAM (employé technicien agent de maîtrise) il restera jusqu'au règlement total du conflit de la fermeture en 1976 de ce site, il participera activement à une reprise de l'activité de fabrication du fil acétate, et le virage pris par notre organisation pendant les négociations de plus de 8 mois, il apportera sa culture de la lutte comment ne pas tomber dans les pièges de la direction générale, pour qu'une issue sur un règlement global soit trouvée, que tous les militants soient reclassés, (comme par hasard tous les responsables CGT) même si pour cela nous avons dû accepter une mutation sur ST Fons.

Jeune militant Louis a été d'une aide précieuse par ses prises de positions, sa vision de la politique, du capitalisme de liquider les entreprises pas assez rentables, de faire de la fermeture de ce site un exemple alors que plus de 80% du personnel était syndiqué à la CGT et avec un parti de gauche important.

A la retraite il poursuivra la lutte en devenant trésorier du Syndicat des Retraités, jusqu'à ce que la maladie nous éloigne. Louis tu as bien mérité de reposer en paix, nous essayerons d'être dignes de ton combat, contre le capital, pour la paix.

Adieu Camarade.

Solidarité AELS 38

L'association Entraide et Loisirs du Soleil 38, dont le Siège est situé à SABLONS a été créée le 8 janvier 2020, sous la Loi 1901.

Elle se compose d'un bureau, de 43 membres et vient-en aide ponctuellement aux personnes démunies.

L'association a créé un jardin partagé sur la commune de SABLONS.

Tout au long de l'année, l'association organise différentes manifestations :

Vide grenier le 8 septembre 2024

Loto le 19 octobre 2024

Tenue d'une buvette sur la foire de SABLONS les 16 et 17 novembre 2024

Et d'autres évènements prévus en 2025.

Une partie des bénéfices de chaque manifestation va permettre l'achat de jouets aux enfants hospitalisés à Léon BERARD à LYON.

Ces jouets seront offerts à Noël.

Aels38 vous invite nombreux et nombreuses, à partager ces moments conviviaux, festifs et solidaires.

Décès Ayons une pensée pour eux

| | | |
|---------------------------|-------|---------------------|
| Mme RINALDUZZI Bernadette | 83ans | Péage de Roussillon |
| Mr FICHET Louis | 95ans | Péage de Roussillon |
| Mme GAITTERI Monique | 77ans | Péage de Roussillon |
| Mme DHIL Gisèle | 96ans | Roussillon |

Votre correspondant:

Nom :

Tél :

La prochaine réunion de notre collectif aura lieu
Le Lundi 7 OCTOBRE 2024 à 8h30 précises
Au foyer Henri BARBUSSE

Site internet : <https://ulroussillon.reference-syndicale.fr>